

	COMpte-REndU DE CHANTIER	
	PROJET	<p>MISE EN VALEUR ET GESTION DURABLE DES ZONES HUMIDES DE LA MONTAGNE NOIRE AUDOISE</p>  <p>Projet Zones Humides de la Montagne Noire Audoise</p>
	CHANTIER	Du 14/08/2023 au 18/08/2023 et du 04/09/2023 au 08/09/2023
	OBJECTIF	<p>Restauration de la tourbière des Moussets Les Martys – 11390 GAEC Lassalle</p>

INTERVENANTS : 8			
Nom	Organisme	Nom	Organisme
David Richin	Association Ecodiv	Isabelle Massonneau	Association L'Artemisia
Laurent Richin	Association Ecodiv	Camille Lassalle	GAEC Lassalle
Jean Muratet	Association Ecodiv	Vincent Dumeunier	CD 11
Enrico Cangini	Association L'Artemisia	Christophe Savon	Bénévole Ecodiv

ETAPE(S) DU CHANTIER : année de restauration N2 : 2023

CONDITIONS D'EXECUTION
 La réalisation du chantier a nécessité :

1. Le balisage avec de la rubalise et de la bombe fluorescente, afin de délimiter les secteurs de moindre portance et les limites du secteur à gérer ;
2. L'utilisation d'une minipelle de 1.7 tonne munie d'un broyeur et d'un godet Fleco aussi nommé « Multi-ripper » pour dessoucher les saules ;
3. L'utilisation d'un broyeur de branches (max 15 cm de diamètre) ;
4. L'utilisation d'un chargeur frontal à chenilles pour évacuer les copeaux de bois ;
5. La mise à disposition d'un tracteur équipé d'un treuil forestier de 10 tonnes, pour le dessouchage des gros saules ;
6. La mise à disposition d'une grosse pelle mécanique (15 t), afin de faciliter l'enlèvement et le stockage en dehors de la zone humide des souches et grosses branches ;
7. L'utilisation de 2 tronçonneuses et de leur équipement de sécurité (gants, casques, pantalons et chaussures de sécurité) et de scies et sécateurs manuels

LIMITES

- le tracteur équipé d'un treuil forestier de 10 tonnes n'a été que peu utilisé en raison d'une casse matériel ;
- énormément de copeaux ont été produits sur cette action ; ils ont été disposés en tas au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Leur évacuation et regroupement sur des secteurs portants (afin que les tas soient ultérieurement enlevés par le GAEC) a nécessité d'utiliser un chargeur frontal. Malgré le volume relativement grand du godet chargeur, cette action s'est avérée très chronophage (l'évacuation d'un tas nécessitant des dizaines d'allers-retours). L'engin, bien qu'équipé de chenilles, s'est enlisé par deux fois sur les secteurs les plus humides ;
- l'évacuation des souches et des grosses branches mises en tas nécessitera de faire appel à une entreprise forestière.

ATOUS

- la minipelle équipée du godet Fleco s'est révélée très efficace pour dessoucher les petits et moyen saules (diamètres inférieurs à 15 cm). Au-delà, la puissance de la pelle atteignait ses limites ;
- le poids léger de la minipelle a permis d'accéder à des zones relativement humides sans risque accru d'enlèvement ;
- l'utilisation d'un broyeur de branches professionnel a permis d'évacuer la matière organique broyée de la zone humide. Elle s'est révélée très satisfaisante au niveau du rendu de l'opération (chantier « propre »), moins usante et contraignante que l'évacuation par câble forestier ;
- les copeaux produits peuvent être valorisés (messages reçus en ce sens sur la page Facebook du GAEC) ;
- malgré des précipitations marquées sur la Montagne noire au printemps et en début d'été 2023, le secteur traité s'est avéré relativement bien portant pour la mécanisation du chantier ;
- les journées de travail avec 6 personnes se sont avérées très efficaces en termes d'avancée et de gestion de la fatigue du personnel.

SURFACE TRAITEE

La surface rouverte a été de 0,7 hectare.

PERSPECTIVES

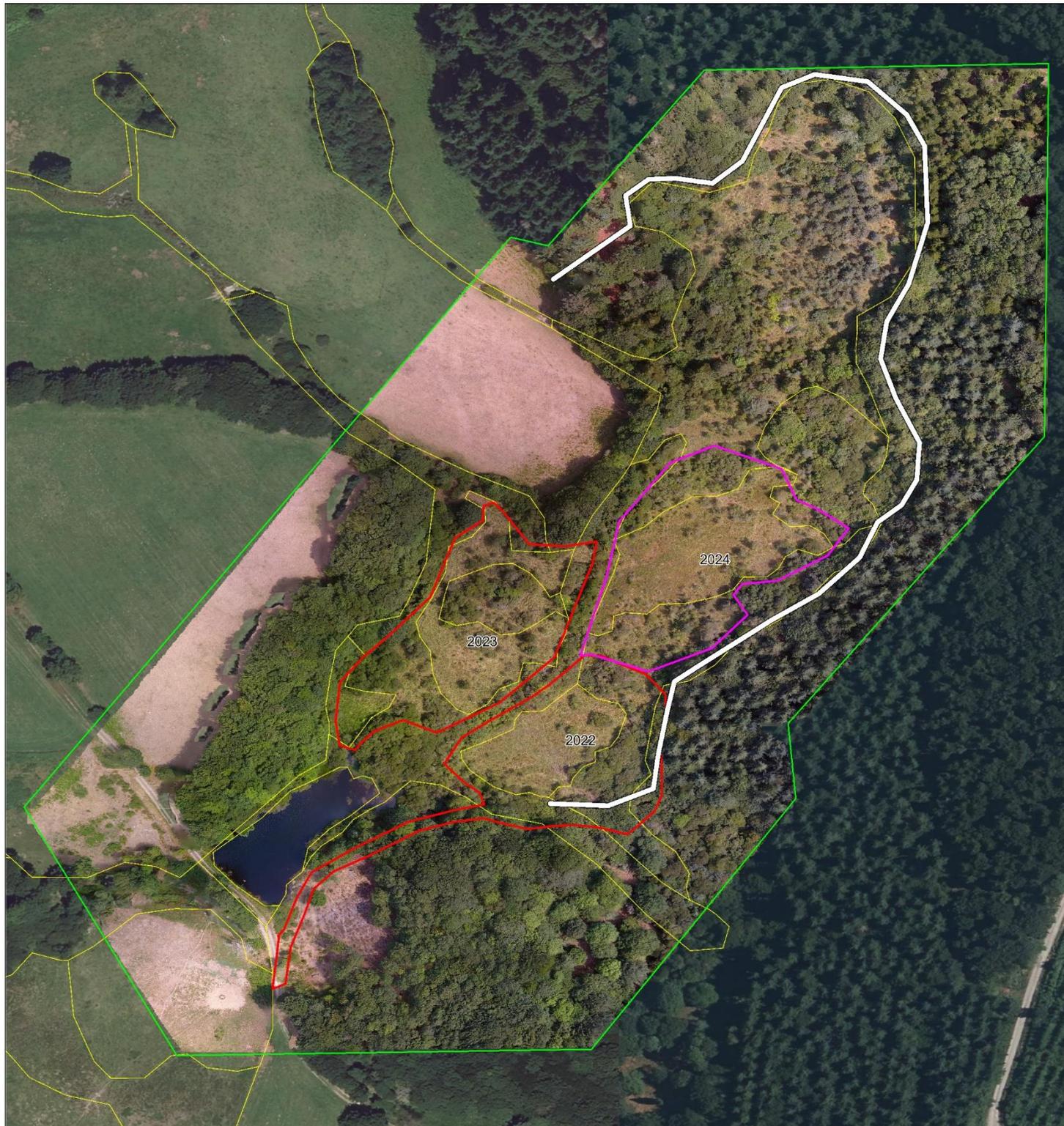
- le secteur prévu en 2024 étant plus humide et donc moins portant que le secteur de 2023, le treuil attelé au tracteur devra être réutilisé en sus de la minipelle. Pour ce faire, une piste de ceinture devra être créée afin de le positionner en bordure de la zone humide. Cette piste sera d'autant plus utile quand il faudra attaquer la partie amont de la zone humide ;
- en vue de l'évacuation et de la valorisation des copeaux produits, leur mise en « big bag » dès la sortie du broyeur pourrait être plus pertinente que d'utiliser le chargeur ;
- l'utilisation d'un broyeur de branches à chenilles pourrait être plus adaptée lors de son déplacement dans la zone humide que celui à roues utilisé.

ECODIV : Association loi de 1901

Siège social : 4, Av. d'Occitanie 31290 AVIGNONET- Bureaux : Coderoque – 11400 FENDEILLE

N° SIRET : 443 041 579 00014

Tel : 06 87 52 16 54 E-mail : ecodiv@orange.fr



Restauration de la tourbière des
Moussels

Zones restaurées en 2022-2023
et perspectives 2024

MISE EN VALEUR ET GESTION
DURABLE DES ZONES HUMIDES
DE LA MONTAGNE NOIRE
AUDOISE

Juillet 2021



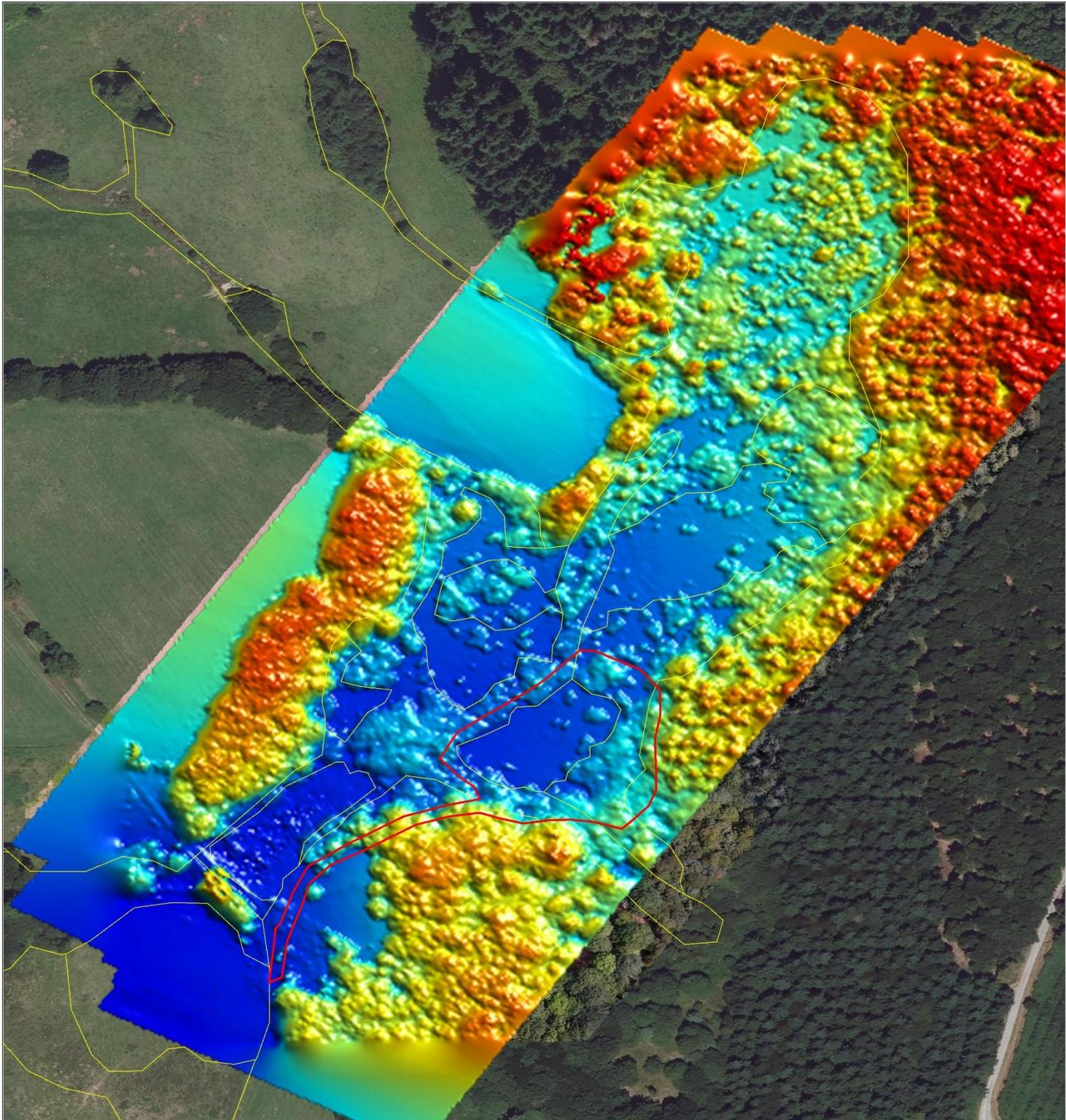
 Zone cartographiée par le drone

 Zones humides

 Surface restaurée en 2022 et 2023

 Surface prévue en 2024

 Projet de piste (600 m)



Restauration de la tourbière des
Moussels

Modèle numérique de terrain
MNT 2022

MISE EN VALEUR ET GESTION
DURABLE DES ZONES HUMIDES
DE LA MONTAGNE NOIRE
AUDIOISE

Juillet 2021



Zones humides

Surface restaurée en 2022

PHOTOS DU CHANTIER

























Les Gasconnes dans la tourbière !